

Construite en 1909, l'église Saint-Edouard (angle Saint-Denis et Beaubien) fut bénite le 14 décembre de cette année-là par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Un esprit nouveau pour sauver les édifices religieux

par Cyrille FELTEAU

Après un bref séjour à Montréal, il y a près de cent ans, l'humoriste américain Mark Twain résumait ainsi ses impressions: "Il faut se garder d'y lancer des pierres, de crainte de briser quelque vitrail d'église". A cette époque-là, en effet, dans l'espace relativement restreint que l'on appelle maintenant le Vieux-Montréal, on pouvait dénombrer quelques dizaines d'églises.

Beaucoup d'eau a coulé sous le pont Victoria depuis. Le territoire de Montréal s'est démesurément agrandi à la mesure de l'île, la population a grossi et les lieux de culte se sont multipliés. Mais, depuis une quinzaine d'années surtout, la plupart des paroisses du centre-ville (et même au-delà) se sont littéralement vidées, comme les églises, de leur population. Ces dernières sont devenues, presque du jour au lendemain, des sortes "d'éléphants blancs" à la charge de la fabrique. Rapidement, faute d'entretien, un certain nombre de tem-

ples se sont détériorés et il a fallu en disposer, assez souvent, hélas! par la démolition.

Heureusement, au cours des quatre ou cinq dernières années, on a réussi à en sauver plusieurs en les "recyclant" dans certains cas, mais aussi en les rénovant et en les restaurant, selon toutes les règles de l'art ou, tout simplement, du goût.

Créé il y a cinq ans seulement, le Comité d'art sacré de l'archidiocèse de Montréal a accompli dans ce domaine un travail fort remarquable. Ces quelques photos en couleurs de l'intérieur de l'église Saint-Edouard (angle Beaubien et Saint-Denis) en témoignent. Depuis bien des années, cette église de style néogothique construite en 1909 requerrait plus qu'un simple "ménage"; à vrai dire, une rénovation, presque une restauration. Grâce à l'active coopération du curé, M. l'abbé René-L. Gagnon, dans cette oeuvre délicate, le Comité d'art sacré put jouer pleinement son rôle, celui de stimulant, de

conseiller et de guide. La conception et les plans des travaux furent confiés à la firme d'architectes spécialisés "Blond, Lemoyne, Shine et Lacroix", et leur exécution, à la société René-Henrichon.

Saint-Edouard n'est qu'un exemple, parmi d'autres, d'un esprit nouveau qui se manifeste en matière de rénovation et de restauration d'édifices religieux. Cet esprit se situe entre deux extrêmes, dont on a pu déplorer les erreurs et les méfaits, dans le passé: l'abandon pur et simple de trop d'églises à la décrépitude, ou la "rénovation" en vitesse, à la va-comme-je-te-pousse.

Le Comité d'art sacré, formé en bonne part de laïques spécialisés en architecture ou en art décoratif, peut à juste titre être fier d'avoir inspiré d'autres belles réalisations, notamment celles de Saint-Henri et de Saint-Vincent-Ferrier, pour n'en citer que deux parmi les plus récentes. Elles valent d'être admirées, notamment à l'occasion d'une "promenade du dimanche".



Un fond de Québécois pure laine

Même si je suis Montréalais depuis près de vingt ans, il m'arrive encore, parfois, de me sentir très "Québécois"... de Québec. Dans l'ascenseur, par exemple, quand on me demande: "Quel étage?" avant d'appuyer sur le bouton, ou quand le chauffeur de taxi que je viens de héler se penche à la portière pour m'annoncer: "J'peux pas vous prendre, je m'en va au garaage...". De telles intonations, typiquement montréalaises, me prennent toujours par surprise. Mais je me fais une philosophie, un peu à la façon de la Québécoise à qui l'on reprochait ses "potteaux" et ses "égléses" et je me dis: "Chaque parage a son langage..."

Vingt années de séjour dans la métropole n'ont donc pas réussi à faire de moi un Montréalais "pure laine". Après deux décennies, il me reste un certain fond "Québécois de Québec" apparemment indéfectible. Je ne le déplore pas, je le constate.

Ici, une, même plusieurs questions se posent. Qu'est-ce qui fait la ou les différences entre un Québécois et un Montréalais (de langue française, s'entend)? Et d'abord, existe-t-il des différences notables, visibles entre les deux types de Québécois? Dans quels domaines se manifestent-elles?

En tant qu'ancien Québécois demeuré foncièrement tel dans l'ambiance montréalaise, je suis peut-être mal placé pour en juger. Mais où logent, de nos jours, me direz-vous, l'impartialité, l'objectivité totales?

Par où commencer ce petit examen critique? Par la langue, sans doute, sujet particulièrement délicat que l'on vient d'effleurier. Un Français de France vous le dira en toute objectivité (sic): le parler du Montréalais moyen rend un son plus étrange — ou étranger — à son oreille que celui du Québécois moyen. Je l'ai expérimenté en France où, voyageant un jour avec un citoyen de l'est de Montréal, je me suis fait demander à plusieurs reprises par des interlocuteurs français: "Comment se fait-il que vous, on vous comprend, alors que votre compagnon..."

Afin de ménager, dans une certaine mesure, la susceptibilité de nos lecteurs montréalais, j'ajouterai que l'incident se passait il y a plus de vingt ans. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts Jacques-Cartier et Victoria.

Au-delà de la langue, il y a la mentalité, le comportement, une certaine conception du monde, une certaine vision que l'on a de son milieu par rapport au monde extérieur. Sous ces divers aspects, le Québécois et le Montréalais diffèrent encore, même si des conditions de vie urbaines évoluant dans le même sens tendent à les rendre de plus en plus semblables. Vivant dans une grande ville, le Montréalais est en général moins ouvert aux cancons, aux papotages (à Québec, on dit "placottages") sur la vie privée des gens, surtout de ses amis. Quelques minutes après vous avoir rencontré, le Québécois typique a souvent besoin de savoir dans le détail qui vous êtes, ce que vous faites, qui sont et où habitent vos parents, etc.

Par contre, un peu comme le Parisien, le Montréalais se désintéresse plus ou moins souverainement de votre "ego" au point de vous paraître indifférent jusqu'à la froideur. Pourrait-on expliquer cette attitude par un complexe de supériorité du métropolitain sur les provinciaux qui ont le malheur d'habiter hors de l'île de Montréal? Trop souvent, ce sentiment bien ancré en lui incline le Montréalais à croire que dans divers domaines, en politique surtout, tout le reste de la population du Québec pense comme lui, ce qui est, la plupart du temps, bien loin de la vérité.

Dans l'analyse des mentalités, il faut bien se garder de confondre les classes. On le sait, il y a tout un monde de différence entre les snobs et le "monde ordinaire". Mais qu'est-ce qu'un snob? Un humoriste l'a défini, comme suit: l'individu qui fait semblant de s'intéresser, en public, à ce qui l'ennuie quand il est tout seul...

Les snobs sont à peu près les mêmes un peu partout, mais à Québec, jusqu'à ces dernières années surtout, ils étaient obligatoirement membres du Winter Club, fréquentaient assidûment le Club de la Garnison, et parlaient le français avec un léger — très léger — accent anglais. Ça faisait bien, ça faisait chic...

Sur un sujet aussi controversé, un aussi bref essai ne peut que nous laisser sur notre soif. Chose certaine, les différences, les antagonismes voire même l'hostilité entre les Montréalais et les Québécois ne datent pas d'hier. De tout temps, le Québécois, citoyen de la capitale, ville française par excellence, s'est affirmé face au Montréalais, habitant d'une métropole un peu hybride, sorte de mégapolis ouverte par son commerce sur tout un continent. L'histoire en témoigne. Mais c'est là une autre histoire que l'on pourra aborder bientôt, dans un autre essai...

Cyrille FELTEAU



Par un harmonieux jeu de couleurs et de nuances, les responsables de la restauration de l'église Saint-Edouard ont su relever l'éclat de son style néo-gothique.

Le PQ publiera le bilan de sa "caisse"

Lévesque met Bourassa au défi d'en faire autant

par Pierre-Paul GAGNE
M. René Lévesque, président du Parti québécois, a annoncé hier que son parti a réservé de pleines pages, dans la plupart des journaux de samedi, pour rendre public le bilan des souscriptions à son parti.

Véifié par une maison reconnue de comptables agréés, ce bilan doit faire le point sur le nombre de personnes qui ont souscrit à la caisse du parti, ainsi que sur le nombre de souscriptions qui ont dépassé le montant de \$250.

Hier, M. Lévesque a mis le premier ministre Bourassa au défi d'agir de la même façon en ce qui a trait aux finances de son parti avant la journée de lundi prochain.

"Outrés sources de financement provenant du scandale de la SAQ et de Loto-Québec, a dit M. Lévesque, je mets le premier ministre Bourassa au défi de dévoiler avant lundi prochain les sources de financement de son parti.

Le bilan publié par le Parti québécois ne donnera pas le nom de chacun des souscripteurs du parti de peur, selon M. Lévesque, que des représailles soient exercées contre ceux-ci.



Le chef du Parti québécois, René Lévesque, n'a pas eu de difficulté hier à soulever l'enthousiasme des membres d'un comité d'organisation du comté de Taschereau, à Québec.

Une loi
Cependant, le chef péquiste s'est dit favorable, hier, à l'adoption d'une législation qui obligerait chaque parti politique à dévoiler la liste complète de ses souscripteurs.

Par la même occasion, il a révélé que l'objectif de \$500,000 de la campagne de souscription de son parti, depuis le début de la campagne électorale, n'avait pas encore été atteint, mais que les sommes reçues jusqu'ici se rapprochent de plus en plus du montant de \$400,000.

Après avoir participé à une émission de ligne ouverte à Télé-média, hier, M. Lévesque a passé une bonne partie de la soirée, à

faire le tour des quartiers généraux du Parti québécois de la région de Québec.

Partout, il a répété à peu près le même message, affirmant que le courant favorable au Parti québécois

semble très fort à travers toute la province, mais qu'il faudra travailler sans relâche jusqu'à 7h00, lundi soir, si on ne veut pas que la "machine" libérale réussisse à le contrecarrer.

Aujourd'hui, M. Lévesque visite une dernière fois les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi, après quoi il doit retourner à Montréal pour participer à une émission de Radio-Canada.

Les réactions au sondage de l'INCI

—Bourassa

par Daniel L'HEUREUX

"Je suis sûr que nous allons gagner l'élection de lundi prochain... mais je dois admettre que la lutte est plus dure qu'en 1973", a répondu hier le premier ministre Robert Bourassa alors qu'on l'invitait à commenter le sondage de l'INCI publié hier par quatre entreprises de presse.

Le chef libéral a été pressé de questions par les journalistes alors qu'il donnait une conférence de presse sur les loisirs en compagnie de seize candidats libéraux de la région de Montréal.

Selon M. Bourassa, le sondage révèle que la lutte se fait entre le Parti libéral et le Parti québécois: "Les tiers partis n'ont pas réussi à percer. L'Union nationale est au même niveau qu'Yvon Dupuis en 1973. Donc ça élimine les tiers partis et il reste une lutte entre le Parti libéral et le Parti québécois".

"Mais le nombre élevé d'indécis est peut-être ce qui explique la chute du Parti libéral dans ce sondage", d'affirmer le candidat libéral dans Mercier.

Un sondage du Parti libéral

Quand un journaliste a fait observer au chef libéral que le sondage n'en révélait pas moins que les deux tiers de la population étaient insatisfaits de son gouvernement, M. Bourassa a fait valoir qu'il avait lui-même commandé un sondage "il y a quelques semaines" à la firme Gallup pour savoir, au moyen d'entrevues à domicile et non de simples entrevues téléphoniques, ce qu'il en était vraiment de cette insatisfaction.

Or, de dire M. Bourassa, notre sondage démontre que 46 pour cent des gens sont satisfaits "du premier ministre et du gouvernement libéral", contre 50 pour cent qui ne le sont pas (les autres n'ayant pas répondu). Tout dépend comment on pose la question, croit M. Bourassa.

Bien qu'on ne possède à peu près pas de détail sur ce sondage qui aurait été fait pour le Parti libéral peu avant le déclenchement des élections, une feuille des résultats a été remise aux journalistes pour appuyer les affirmations de M. Bourassa.

Selon les calculs que les journalistes ont pu effectuer à partir des informations contenues sur cette feuille, le sondage des libéraux attribue aux différents partis politiques les résultats suivants: Parti québécois: 29.4 pour cent; Parti libéral: 23.46 pour cent; Union nationale: 12.25 pour cent; Ralliement créditiste: 7 pour cent; Parti national populaire: 5.2 pour cent; autres: 2.45 pour cent et enfin 20.3 pour cent qui étaient indécis ou refusait de répondre.

—Choquette

Invité de commenter le dernier sondage sur l'intention de vote des Québécois, qui ne donne qu'un pour cent des voix au PNP, M. Jérôme Choquette, chef de ce parti, répond qu'il ne voit pas la matière à découragement.

"Ces chiffres ne m'apparaissent pas très significatifs quant aux résultats que nous allons obtenir en terme de sièges à l'Assemblée nationale."

Et il souligne que son parti ne présente des candidats que dans les tiers des comtés. "Ceci, évidemment, nous défavorise dans de tels sondages".

M. Choquette tire toutefois une leçon du dernier sondage.

"Tout d'abord, déclare-t-il, on constate que l'électorat est profondément divisé, confus, cherche encore à se faire une idée. Et on se rend compte qu'une bonne partie de cet électorat s'est, en quelque sorte, jeté du côté du Parti québécois, par défaut, et non pas parce qu'il appuie le séparatisme".

—Lévesque

par Pierre-Paul GAGNE

Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a tenu, hier, à mettre les militants de son parti en garde contre une trop grande euphorie face aux différents sondages qui favorisent son parti.

A son avis, il est bien évident que le Parti québécois, s'il prend le pouvoir lundi soir prochain, constituera un bien meilleur gouvernement que celui de M. Bourassa au plan de l'efficacité et de l'intégrité.

Mais, comment hier les résultats du sondage, le chef péquiste a soutenu qu'il faut en analyser les conclusions avec extrême circonspection, en raison, notamment, du taux très élevé (près du tiers) de personnes interrogées qui ont refusé de répondre, ainsi que du nombre encore assez important (autour de 30 p. cent) d'indécis.

Malgré tout, M. Lévesque a affirmé qu'il y avait lieu pour son parti de se réjouir des résultats du sondage parée que celui-ci, à son avis, démontre que:

—de plus en plus de gens sont insatisfaits du gouvernement Bourassa;

—le Parti libéral s'est trompé en essayant de gagner l'élection en ne présentant comme programme que la peur du séparatisme;

—le Parti québécois a réussi à démontrer à la population qu'il avait bâti la meilleure équipe d'hommes et de femmes pour diriger la province.

Selon le chef péquiste, les résultats du sondage démontrent également que son parti a misé juste en promettant solennellement de tenir un référendum sur la question constitutionnelle.

M. Lévesque a ajouté que les résultats du sondage n'étaient pas assez clairs, à son avis, pour qu'on puisse en déduire que le PQ va être certainement porté au pouvoir lundi, mais il a soutenu que, si tel était le cas, un gouvernement péquiste serait fort bien préparé pour remplacer les libéraux.

—Biron

LA TUQUE—Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a trouvé deux raisons de se réjouir dans le sondage publié hier. A son avis, les quelque 14 pour cent d'intentions de vote que lui accorde le sondage sont la preuve d'une "remontée spectaculaire" de l'UN par rapport aux 5 pour cent de votes qu'elle avait recueillis en 1973.

L'Union nationale reste encore bien loin, toutefois, des 60 comtés qu'elle s'est promis de décrocher, mais son chef conserve toujours l'espoir d'y parvenir d'ici lundi. Il croit pouvoir y réussir en récupérant les 40 pour cent d'indécis et s'offrant comme "deuxième choix" à ceux qui, croit-il, s'apprent à changer d'idée.

La plus grande consolation, de toute façon, c'est que le sondage révèle, selon lui, que le Québec ne compte plus que 18 pour cent de "vrais séparatistes", ce qui prouverait hors de tout doute que la progression du PQ a plafonné une fois pour toutes.

Lévesque pige dans notre programme

—Biron

par Denis LORD

M. Rodrigue Biron a profité de son passage dans le très anglophone comté de Robert-Baldwin, hier soir, pour décocher de nouvelles flèches à l'endroit de René Lévesque, qu'il accuse d'avoir pigé à son tour dans le programme électoral de l'Union nationale, au chapitre de l'aide à la petite entreprise.

L'auditoire — par ailleurs fort calme — de 300 personnes réuni au Riverdale High School de Pierrefonds a vivement applaudi le chef de l'Union nationale quand il a accusé M. Lévesque de se vouloir faire soudain "le sauveur de la petite et de la moyenne entreprise, lui qui voulait tout socialiser il y a quelques années".

"Il lui a fallu 16 ans de vie politique, lance Rodrigue Biron, pour découvrir ce que tout le monde sait déjà, que c'est la bureaucratie de l'Etat qui étouffe et fait fermer les petites entreprises et crée le chômage."

Mais, c'est surtout de langue qu'il vient leur parler, en majeure partie en anglais.

Il promet d'abord d'abolir la loi 22. Après les applaudissements d'usage, il enchaîne en expliquant qu'il faudra toutefois passer une

loi pour protéger la langue et la culture françaises puisque la présence du français chez nous est "vraiment la seule chose qui nous différencie des Américains" et que seul le gouvernement du Québec est en mesure de protéger cet élément vital de "l'identité canadienne".

Seulement dans cet esprit

S'en excusant presque, il ajoute aussitôt que c'est seulement "dans cet esprit que je dis qu'il faut protéger le français et le proclamer langue nationale". Il précise d'ailleurs bien vite que de toute façon le français et l'anglais seraient tous deux langues officielles sous un gouvernement unioniste.

Répétant aussi qu'il est pour le libre choix de la langue d'enseignement (applaudir ici), il n'a toutefois pas profité de la présence dans la salle de l'historien Robert Grimilly, pour expliquer le chapitre de son programme qui prévoit l'intégration à l'école française de tous les immigrants non-anglophones à venir au Québec.

C'est en effet M. Rumilly qui est à l'origine de l'amendement qui a donné naissance à cette disposition. Au congrès d'orientation d'oc-

tobre, les dirigeants du parti avaient soumis aux délégués un texte qui prévoyait l'intégration de tous les immigrants au secteur français. Une proposition pilotée par le chœur du régime Duplessis avait obtenu l'adhésion des militants unionistes.

La foule a écouté avec attention l'exposé du chef unioniste, mais l'assemblée n'avait rien de l'accueil presque triomphal qui lui avait été réservé à Westmount, il y a deux semaines, puis au "Congrès" dimanche dernier.

Venus davantage en curieux, semble-t-il, les participants ont donné l'impression qu'ils voulaient surtout voir de quoi avait l'air ce Rodrigue Biron. Plusieurs se sont d'ailleurs levés dès sa dernière phrase, sans attendre son passage dans les rangs et encore moins les discours de la candidate dans le comté, Mme Thea Barker.

En Haute-Mauricie

Plus tôt dans la journée, M. Biron s'est rendu en Haute-Mauricie, à La Tuque, où il est resté à peine une heure, le temps de traverser en vitesse la grosse et très nauséabonde usine locale de la CIP et de participer à une demi-heure de lignes ouvertes.

Il s'agissait plutôt d'une visite de politesse, question de "racher" en quelque sorte les deux rendez-vous précédents qu'il avait ratés en raison des mauvaises conditions climatiques. Pour faire escale à La Tuque, M. Biron a toutefois dû annuler la visite qu'il prévoyait à Val d'Or, dans le cadre d'une tournée rapide de l'Abitibi.

Cette dernière "tournée" s'est en fait résumée à un arrêt de deux heures à Rouyn, où il a répondu aux questions du "public" dans le cadre d'une émission de lignes ouvertes qui avait été retenue et payée par l'organisation unioniste de Rouyn-Noranda.

M. Biron a été quelque peu limité dans ses déplacements en régions périphériques depuis le début de la campagne. En tout et pour tout, il n'a eu un avion à sa disposition que durant trois jours. La semaine dernière, le valeureux DC-3 de la Golfair, qui fut aussitôt surnommé le "Spirit of Lotbinière", l'avait amené en deux jours dans le Bas-St-Laurent, aux Iles-de-la-Madeleine, en Gaspésie, sur la Côte-Nord et au Saguenay. L'incursion abitibiennaise d'hier était la dernière envoyée unioniste prévue pour cette campagne.

LA CAMPAGNE A LA CAMPAGNE



par Pierre Foglia

Le cirque électoral dédaignant St-Prospère où il ne s'est pas tenu une seule assemblée électorale jusqu'ici, je me suis rendu hier soir à St-Narcisse, où le candidat de l'Union nationale, Gilles Gauthier, donnait son spectacle.

St-Narcisse, en plein milieu du comté de Champlain, c'est St-Prospère en plus gros. Les mêmes vaches grasses, les mêmes culti-

C'est maintenant qu'il faut avoir peur

vateurs paniqués par la baisse des quotas de lait...

La grande salle paroissiale avait un air de fête, placardée qu'elle était de portraits de Biron, décorée de bannières: et de guirlandes bleues et blanches. A 8h00, elle était pleine de cultivateurs endimanchés, attendant sans impatience "leur candidat".

Il est arrivé avec une heure et demie de retard, flanqué d'un secrétaire chauve qui s'empara tout de suite du micro, avec une avidité presque hystérique. Il parlait à la française, avec les ronds de jambon et les ronds de phrases des sous-préfets dans les nouvelles de Maupassant.

"Ce n'est pas sans émotion" ... commença-t-il. Déjà il mentait. Il n'était pas ému. Au contraire, très pédant, il se vanta d'abord d'avoir beaucoup voyagé. Il avait passé 16 ans en Europe et en Afrique. Il en savait des choses!

—Avec les péquistes au pouvoir, ce sera l'escalade de la vio-

lence. Réveillez-vous avant de vous mettre à genoux devant les fusils, comme je l'ai vu faire au Zaïre, au Congo, au Portugal. C'est maintenant qu'il faut avoir peur, avant qu'il ne soit trop tard. Et, pour montrer qu'il n'était pas n'importe quel prophète, après un silence théâtral, il ajouta: "J'ai fait la marche avec Hassan II dans le désert, moi! Je sais de quoi je parle!"

Le Zaïre, le Congo, Hassan II, le désert, les cultivateurs st-narcissiens ne s'évalent pas trop de quoi il était question. Mais ils se doutaient bien que ce devait être terrible. D'autant plus terrible que le prophète parlait avec des mots qu'on trouve seulement dans les livres, un entre autres, qui les effrayait encore plus que les autres: marxisme-léninisme, quelque chose comme une épouvantable maladie qui emporte les gens et les vaches dans le temps de la dire. Mais guignol n'avait pas fini:

—Savez-vous qui finance les

péquistes? Le savez-vous? Les syndicats américains! Et savez-vous ce qui va arriver si les péquistes prennent le pouvoir? Les syndicats américains vont mettre la main sur toutes nos richesses naturelles...

A un certain moment, un paysan posa une question:

—Excusez-moi, mais je voudrais savoir ce qui va arriver avec mes vaches si je vote pour l'Union nationale. Moi là, j'ai des vaches, a font du lait, mais personne n'en veut plus de mon lait, à cause des quotas...

La réponse:

—C'est de la faute des fonctionnaires qui sont noyés par les péquistes. C'est un complot mondial marxiste-léniniste, petite parcelle par petite parcelle, il gruge le monde démocratique...

Vous pensez que j'invente. Je ne vous blâme pas. Si on me l'avait raconté, je ne l'aurais pas cru non

plus. Mais j'en ai entendu. Après l'assemblée, je suis allé rencontrer guignol, rien que pour voir la tête qu'il ferait en apprenant qu'un journaliste avait enregistré ses élucubrations politico-touristiques. Il a tout de suite manifesté ses craintes: "J'espère que vous ne m'avez pas dit ce que je n'ai pas dit!" Cela me surprit un peu parce qu'il ne m'avait pas semblé qu'il avait oublié quelque chose. Il avait vraiment dit toutes les sottises qu'il était humainement possible de dire en un temps record.

Quant au candidat lui-même, il ne valait guère mieux. Pour faire couleur locale, il donnait, lui, dans la grosse farce rurale. Avocat de Cap-de-la-Madeleine, sûrement aussi ignorant que je peux l'être des questions agricoles, il s'est dépêché de dire: "Je le sais bien, moi, que ça prend trois ans pour faire une vache..." mais en juger par les platitudes qu'il a débitées ensuite, c'est bien tout ce qu'il savait de l'agriculture. Et il a termi-

né en promettant que s'il était élu, les amis de l'Union nationale restauraient les amis de l'Union nationale Naturellement, ils furent tous les deux très applaudis.

C'est tout de même curieux comme les gens de la campagne sont à la fois orgueilleux et naïfs. Comme ils sont susceptibles des qu'on chatouille leur esprit de clocher, et comme ils sont vulnérables au discours du premier charlatan venu.

Il y a des gens à St-Prospère que cette chronique irrite parce que j'y égalise à l'occasion les réputations du village. On m'a fait des reproches, gentiment jusqu'ici, d'une déconçante puérilité. D'autant plus déconçante quand je pense à la soirée à St-Narcisse hier soir. Un âne aurait donné un mauvais coup de pied à ces mauvais bouffons. Les cultivateurs les ont applaudis. C'est à vous décourager de la campagne...

Davidson qualifie les propos du ministre Blais d'irréfléchis et trompeurs

OTTAWA (PC) — Répliquant aux propos tenus le 2 novembre dernier par le ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais, le président du Syndicat des postiers, M. Joe Davidson, a déclaré hier qu'il «est irréfléchi et trompeur de la part du ministre de parler de la chute du service postal».

«Le gouvernement est-il réellement préoccupé par la perte de clients de la Poste, alors que ses propres ministères utilisent les services de courrier privés pour la manuten-

tion de leur courrier», a affirmé M. Davidson dans un communiqué.

Il a, en outre, dit douter que le gouvernement soit réellement pessimiste quant à l'avenir du ministère des Postes, lorsqu'il dépense près de \$1 milliard en nouvel équipement et en nouveaux établissements postaux.

«Tous ces faits font partie de la stratégie ministérielle visant à introduire l'automatisation en réduisant le syndicat à l'impuissance pour ensuite remet-

tre le ministère des Postes sur pied plus tard», a-t-il soutenu.

M. Davidson a affirmé que cette «stratégie ministérielle» avait provoqué de nombreux affrontements, notamment cet automne en ce qui concerne l'introduction des changements technologiques.

«La direction refuse toujours d'admettre qu'elle est tenue de faire beaucoup plus que de transmettre un avis de changements technologiques.

CHARLEY'S TRAIN SHOP



Trains en opération • ensemble de trains • wagons • rails • aiguillages • signaux • gares • ponts • tunnels • gazon • villages • plans, etc...

LIONEL — ATLAS — ATHLET — AHM — BACHMANN — TYGO — MODEL POWER — etc...

25 années de spécialité exclusive dans la VENTE et le SERVICE des trains électriques aux échelles HO - O - 027.

OUVERT : JUSQU'À 9:00 P.M. SAMEDI JUSQU'À 6:00 P.M.

8205 ST-DENIS (PORTE DE CÔTÉ) MONTRÉAL H2P 2G7 **387-5239**

ERRATUM

Boniprix

Dans notre annonce de mercredi, 10 novembre 1976, l'item suivant aurait dû se lire comme suit:

FILET DE SOLE CONGELÉ BOOTH 1.49 LB

Dans notre circulaire de cette semaine, l'item suivant aurait dû se lire comme suit:

Huile végétale Crisco Bouteille 38 oz \$1.69

Les prisonniers de Millhaven pourraient prolonger leur grève

KINGSTON, Ontario (d'après CP) — Les détenus de la prison de Millhaven qui se livrent depuis six jours à une grève de la faim poursuivent probablement celle-ci au-delà de la semaine qu'ils avaient prévue.

Le directeur de l'institution, M. John Dowsett, a déclaré hier que selon les dires de plusieurs des détenus, la grève pourrait durer une autre semaine si les conditions de vie à la prison n'étaient pas modifiées.

Le Whig-Standard a reçu récemment une lettre d'un prisonnier avisant ce journal qu'il se proposait de jeûner jusqu'au 19 novembre, et qu'il cesserait également de boire si les conditions de vie ne s'é-

taient pas améliorées d'ici-là.

M. Dowsett souligne que 68 détenus poursuivent leur grève de la faim, alors que leur nombre était à l'origine de 72. Ils se contentent de boire de l'eau et des boissons gazeuses.

La plupart d'entre eux sont enfermés dans leurs cellules 24 heures par jour depuis la révolte du 5 octobre dernier, où des dommages considérables avaient été causés aux cellules et au mobilier.

Les prisonniers protestent contre cette punition, beaucoup trop sévère selon eux. Certains d'entre eux se plaignent de plus de n'avoir pu changer de vêtements depuis plus d'un mois.

Des économies importantes sont réalisées à la CAC

KINGSTON, Ontario (d'après CP) — Le nouveau système obligeant les prestataires d'assurance-chômage à se présenter en personne pour réclamer leurs chèques fait épargner des milliers de dollars à la Commission d'Assurance-chômage dans la région de Kingston.

C'est ce qu'a révélé un porte-parole local de la commission, Michael Hancock, en précisant que le nombre de personnes qui cessent de percevoir des prestations était de 25 p. cent plus élevé que lorsque l'ancien système était en vigueur. Auparavant, les prestataires pouvaient recevoir leurs chèques par la poste.

Il semble que la nouvelle procédure ait pour effet de secourir les personnes qui reçoivent des prestations depuis un bon moment, selon M. Hancock.

Le nouveau système a été mis en vigueur il y a quelques mois dans les villes de Kingston, Regina et Chicoutimi.

Il a pour but d'accroître l'efficacité dans les bureaux de la CAC, d'aider les prestataires à se trouver un emploi et de réduire le nombre de fraudes.

M. Hancock a déclaré que le système sera en vigueur jusqu'en janvier et qu'il sera alors soumis à une réévaluation.

Bona Foods Certaines viandes peuvent provoquer des maux d'estomac

CALGARY (d'après CP) — Plusieurs magasins d'alimentation de Calgary ont déclaré hier que la compagnie Bona Foods, de Toronto, ne les avait pas avisés que certaines de ses viandes pouvaient être dangereuses.

Bona Foods a fait savoir mardi à Toronto que des tests de laboratoire avaient révélé que certaines viandes contenaient des salmonelles et des staphylocoques, pouvant causer des crampes d'estomac, provoquer des vomissements et donner la diarrhée.

Dans un communiqué, la compagnie affirme que ces produits, qui sont vendus dans tout le Canada, sont rappelés et que les ministères provinciaux de la Santé avertissent les distributeurs de les retirer des étagères.

De plus, les clients qui ont acheté des viandes contaminées pourront se faire rembourser au magasin où a été effectué l'achat.

Néanmoins, plusieurs entreprises alimentaires de Calgary déclarent que ni la compagnie, ni le ministère de la Santé ne les ont averties de ce rappel.

Libération de trois des six contrôleurs yougoslaves détenus

ZAGREB, Yougoslavie (Reuter) — Un juge du district de Zagreb a ordonné hier l'élargissement de trois des six contrôleurs aériens détenus depuis la terrible collision aérienne qui fit 176 victimes, il y a deux mois.

Le juge Veceslav Jakovac a souligné toutefois que cette décision ne signifiait pas que les trois contrôleurs en question étaient exonérés de tout blâme relativement à cette tragédie. «Leur responsabilité, a-t-il dit, sera dé-

terminée en cour, à moins que le procureur public ne décide de ne pas les traduire en justice».

En vertu de la loi yougoslave, le juge soumet son rapport au procureur public à l'issue de l'enquête, et c'est ce dernier qui décide si des accusations doivent être portées ou non.

La tragédie était survenue le 19 septembre, lorsqu'un Trident de la British Airways et un DC-9 yougoslave étaient entrés en collision à six milles d'altitude, au nord-est de Zagreb.

ARRÊT DES ÉPARGNES



Arrêtez-vous... Ne passez pas tout droit! Vous pourriez manquer des aubaines remarquables.

ENTREZ, MAGASINEZ ET PROFITEZ!



AVEC UN COMPTE WOODHOUSE C'EST PLUS FACILE DE MAGASINER — NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT

UN SUPER-ACHAT À UN SUPER-PRIX

Mobilier de salle à dîner "Méditerranéen" \$799

7 mcx



PRIX COUPÉ SENSATIONNEL \$549

MOBILIER DE SALON CONTEMPORAIN 2 MCX

Le confort maximum que vous recherchez dans un style contemporain d'influence européenne. Sofa long de 86" avec fauteuil assorti aux sièges semi-attachés et haut-dossiers moelleux. Cadre en bois dur séché et ressorts anti-affaissants. Recouverts d'un luxueux tissu en peluche 100% Acrylique de couleur brun de Châtaigne.



HUCHE ET BUFFET ASSORTIS INCLUS

UN SUPER-ACHAT À UN SUPER-PRIX

Mobilier de salle à dîner "Méditerranéen" \$799

7 mcx

Table ronde de 42" s'ouvrant à 56" (panneau inclus). 3 chaises droites et 1 chaise avec appuis-bras à haut-dossiers et sièges rembourrés. Vaisselier de 44" avec portes vitrées et étagères monté sur un buffet assorti. Ébénisterie de bois franc au luxueux fini paacianier.



POUR LE CHOIX DE VOS TAPIS CONSULTEZ-NOUS TOUT BEAU DÉCOR À SON TAPIS

VENEZ VOIR NOTRE VASTE CHOIX DE MOBILIERS DE CHAMBRE



SEULEMENT AU 6^e étage avec un vaste choix en ameublement pour tous les goûts

915 est rue Ste-Catherine

Tél.: **845-9261**

Westinghouse, CGE et GSW se fusionneront

par Lionel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

Les trois plus importants fabricants d'accessoires électriques au Canada, la Compagnie Générale Electrique, Westinghouse Canada et GSW Ltd., ont annoncé hier qu'ils se regroupent en une seule entreprise dès le début de l'an prochain.

La raison sociale de la nouvelle compagnie n'a pas encore été choisie, mais les marques de commerce de ces trois compagnies seront conservées.

La fusion a été encouragée par le gouvernement fédéral afin d'éviter que la marque de commerce Westinghouse tombe aux mains d'une entreprise américaine, White Consolidated, qui a déjà acheté cette marque de commerce aux Etats-Unis et qui voulait faire de même au Canada.

Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, qui rendait public la décision, le problème des marques de commerce devra maintenant être résolu par les trois compagnies qui se regroupent.

Jusqu'à présent, Ottawa s'était opposé à la vente de la marque Westinghouse à la compagnie américaine, mais ne pouvant trancher en faveur de GSW, qui désirait également s'approprier la marque bien connue.

A en juger par les commentaires des présidents de GSW et CGE, présents à la conférence de presse du ministre, la nouvelle compagnie pourra utiliser la marque Westinghouse après leur regroupement.

La nouvelle compagnie apparaîtra à part égale à GSW, une compagnie canadienne, et à CGE, filiale de General Electric des Etats-Unis. La nouvelle entreprise achètera ensuite la com-

pagne Westinghouse; dont la direction a déjà donné son accord de principe. Toutes ces transactions devraient être complétées au début de l'an prochain.

Rationalisation

Ce regroupement devrait rationaliser l'industrie des accessoires électriques, estime M. Chrétien. Les trois compagnies se faisaient concurrence dans plusieurs secteurs jusqu'à présent. Une fois regroupées, les trois compagnies rationaliseront leur production en ne fabriquant que les articles les plus appréciés par les consommateurs sous chaque marque de commerce, précise d'autre part, M. Ralph Barford, président du conseil de GSW Ltd.

M. Chrétien indique, qu'après deux jours de négociations avec les compagnies concernées, il a reçu l'assurance qu'aucune usine ne sera fermée et que des investissements d'au moins \$50 millions seront faits pour améliorer la production au cours des cinq prochaines années.

Grâce à ce regroupement, l'industrie canadienne d'accessoires électriques sera en meilleure position pour s'attaquer aux marchés étrangers, affirme le ministre fédéral.

D'autre part, M. Chrétien indique que la formation de la nouvelle compagnie n'aura pas à recevoir l'approbation de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. M. Chrétien a déjà discuté de cette question avec l'agence, et il explique qu'il a pu donner cette assurance parce que la moitié de la nouvelle compagnie sera sous contrôle canadien par l'intermédiaire de GSW.

Le ministre se félicite d'ailleurs de cette situation, faisant remarquer qu'avant ce regroupement, deux des trois entreprises étaient propriétés américaines.

Le coût de la vie a grimpé de 0.7 pour cent en octobre

par Jean POULAIN

Le mois d'octobre n'a pas été favorable à la Commission de lutte contre l'inflation puisque l'indice des prix à la consommation — même en incluant l'indice des prix alimentaires qui est devenu son plus fidèle allié — a monté de 0.7 pour cent.

Ce qui est d'autant plus regrettable à signaler, c'est le fait que les autorités fédérales, encore une fois, devront rendre responsables de cette nouvelle hausse d'autres autorités, mais à un niveau inférieur de juridiction.

C'est pourquoi la publication par Statistique Canada hier de l'indice mensuel des prix à la consommation annonçant une augmentation de 0.7 pour cent a été immédiatement suivie d'un communiqué de la commission Pépin, expliquant qu'un peu plus de la moitié de cette progression des prix était imputable à la hausse des taxes foncières municipales incorporée une fois par an, en octobre.

Transport et logement

Pour les autres mois, les principaux responsables de l'inflation se retrouvent dans l'élément "transport" ou encore "logement", tous deux souffrant de l'augmentation non seulement autorisée, mais décidée par les pouvoirs publics pour le pétrole, le gaz naturel et leurs dérivés.

Ceci donne une idée des difficultés auxquelles doit faire face la commission anti-inflation pour être réellement efficace.

D'après les données rendues publiques hier par Statistique Canada, la hausse de 0.7 pour cent de l'IPC (indice des prix à la consommation), devient, une fois tenu compte des

facteurs saisonniers, une hausse de 0.9 pour cent pour le mois.

Ceci est dû au fait que si, sur une base brute, le sous-indice "aliments" n'a pas bougé au cours du mois, il devrait, si l'on veut le comparer à sa performance d'autres mois, être considéré comme ayant monté de 0.7 pour cent.

Si l'on retire maintenant les aliments de l'indice d'ensemble, puisque ce secteur est soumis à une inflation avant tout d'origine internationale incontrôlable (en plus du fait que la commission Pépin ne contrôle rien au niveau de la ferme), l'augmentation de l'indice, sur la même base désaisonnalisée, est d'un pour cent, ce qui est loin d'être encourageant.

Statistique Canada s'est livrée d'autre part à d'autres comparaisons mensuelles.

C'est ainsi que si l'on se base sur l'indice global des prix (donc aliments inclus) pour les trois derniers mois, y compris octobre, le taux désaisonnalisé de hausse est de 8.3 pour cent par an.

Sur la même base, il était de 1.1 pour cent seulement annuellement pour les trois mois terminés en septembre, et de 2.7 pour cent pour le trimestre terminé en août.

L'évolution des trois derniers mois n'est donc pas si encourageante que l'on pourrait croire; mais en calculant sur trois mois, l'on obtient une vue plus récente de la tendance: la commission Pépin avait elle-même reconnu jusque son influence dans les premiers mois ne pouvait pas être significative.

En 12 mois, le prix des aliments consommés à la maison, non seulement, n'a pas monté, mais il a subi une baisse de 2.5 pour cent.

Par comparaison, l'indice des autres composantes a monté de 9.10 pour cent.

Si la commission anti-inflation n'accepte pas d'admettre que ce taux est supérieur au plafond de 8 pour cent qu'elle s'était fixé, il serait logique qu'elle puisse, dans ce

cas, prouver qu'elle est à l'origine, entre autres, de la baisse de 16.7 pour cent du prix du boeuf et de 12.9 pour cent de celui du porc, que Statistique Canada annonce pour les 12 mois en cause.

Parmi les éléments qui ont joué un rôle dans la progression des prix pour le seul mois d'octobre, l'agence fédérale de statistiques mentionne les vêtements, les honoraires des dentistes et le prix du gaz naturel.

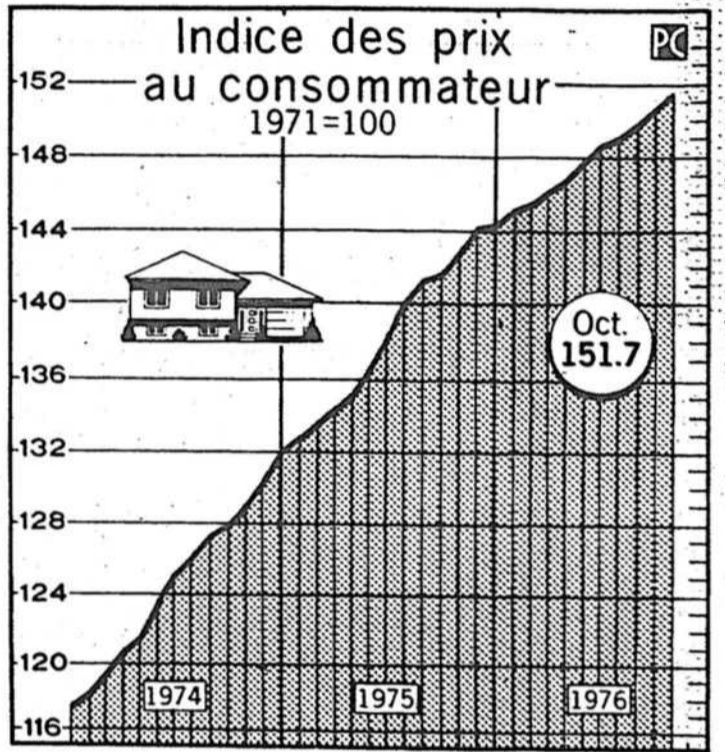
Les prix de gros

La commission Pépin obtient, semble-t-il, de bien meilleurs résultats dans le secteur des prix de gros.

Statistique Canada a expliqué que les trois composantes qui ont amené la baisse du dernier mois sont les légumes, les métaux non ferreux et les minéraux non métalliques.

La plus forte hausse fut dans le textile avec une avance de 1.6 pour cent pour le mois.

Selon les dernières données publiées hier et qui couvrent le mois de septembre, les prix ont baissé de 0.1 pour cent, tandis que sur douze mois la progression n'est qu'une très supportable hausse de deux pour cent.



Un Québécois à la tête de la CCL?

M. Gilles Choquette, agronome, qui était, depuis deux ans, adjoint administratif du ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a été nommé, hier, président de la Commission canadienne du lait. Il entrera en fonction dès lundi prochain.

M. Choquette, qui est originaire de St-Jean-Baptiste-de-Rouville, a occupé plusieurs postes administratifs dans des entreprises para-

agricoles, au ministère de l'Agriculture du Québec, à la Fédération canadienne des producteurs de lait et au ministère fédéral de l'Agriculture.

Selon le quotidien The Record, de Kitchener, cette nomination est un geste conciliant d'Ottawa à l'endroit des agriculteurs québécois, à la veille d'élections générales au Québec dont le résultat paraît pour le moins incertain.

Ce quotidien indique que les modifications à la direction de la Commission canadienne du lait sont attribuables aux pressions exercées sur le gouvernement libéral par les cultivateurs du Québec.

Une rencontre des dirigeants de l'industrie laitière canadienne, qui devait avoir lieu hier dans la capitale fédérale pour discuter des modifications apportées aux politiques laitières, a été contremandée.

Quand on a les moyens



122-E \$16.50

Le seul cognac vendu à l'ombre de Napoléon

Représenté par la compagnie J. M. Douglas International

Une allure distinguée pour l'homme d'affaires

CLINTON

A Un élégant complet bleu-gris 3 pièces, taille selon vos exigences, dans un tissu laina-polyester, avec une petite veste en velours bleu marine. Tailles courte, régulière ou élançée 36 à 46. \$185.00

B En velours côtelé 100% coton, ce complet 3 pièces est disponible dans les teintes de brun foncé ou beige. Tailles courte, régulière ou élançée, 36 à 46. \$145.00

DISPONIBLE AUX 6 MAGASINS

• Centre Rockland • Galeries d'Anjou • Carrefour Laval
• 4177 est. boul. Métropolitain • 2567 st. rue Ontario • 2001, rue Université (sortie Viau)

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

AUGER (Narcisse)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 62 ans est décédé M. Narcisse Auger, époux de feu Imelda Lussier, demeurant Lac St-Louis, Ville de Léry. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

J.R. Reid et Fils Inc., 35, boulevard Normand, Châteauguay, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BALAZS (Steve)
A Valleyfield le 9 novembre 1976 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Steve Balazs, époux de Marie Lys Pharaud. Il laisse ses enfants: Betty, Lise (Mme Gaëtan Bourbonnais), Claude (Mme Louis-Joseph Hébert), Madeleine (Mme Jean Cadieux), et 9 petits-enfants. Demeurant 21 rue Simpson. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317, rue Victoria, pour se rendre à la United Church, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons peuvent être faits à la United Church de Valleyfield.

BARAKETT (Albert)
A Montréal le 9 novembre 1976 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Albert Barakett, fils de feu M. et Mme Simon Barakett, demeurant 950, Royale, Trois-Rivières. Il laisse dans le deuil ses frères Edmond, Léon, époux de Sylvia Courcy; ses sœurs Madeleine, épouse de Sam Lutfy de Montréal, Hortense, épouse de Joseph Chamandy, de Montréal; ses tantes, Mme Georges Malik, Mme Frank Haddad; ses oncles, MM. Joseph et Eddy Sickery tous de Sudbury, Ontario, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons du centre funéraire Rousseau et Frères, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 1 h et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Au lieu de fleurs des dons au Cedar Cancer Fund as de l'hôpital Royal Victoria seraient grandement appréciés.

BEAUVAIS (Fabio)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 65 ans, est décédé Mme Fabio Beauvais, née Bédard, épouse de feu Ovide Beauvais. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BEAUFORT (Anna)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Anna Beaufort, née Anna Plante. Elle laisse dans le deuil ses enfants ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 5775, rue Laurendeau, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Julia-Marie)
A Pointe-Claire, le 9 novembre 1976 à l'âge de 81 ans, est décédée Julia-Marie Carrière, épouse de feu Ernest Bélair, mère de Gertrude, Roland et Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 281, rue Bord du Lac, Pointe-Claire, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h.

BOUGIE (Berthe)
A Hamilton, Ontario, le 10 novembre 1976, à l'âge de 79 ans est décédée Mlle Berthe Bougie, fille de feu Alexis Bougie et de feu Joséphine Leduc, sœur de Aurore (Mme Séverin Trudeau). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Notre-Dame-de-Grâce et Décarie, pour se rendre à l'église paroissiale de Ormstown où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi 2h.

BRASSARD (Louise)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 55 ans, est décédée Louise Brassard, épouse de feu Raoul Brassard. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Henry Debray (Lise), Yves Brassard (Monique Vanier), M. et Mme Jacques Brassard (son épouse Louise Dionne), M. et Mme Pierre Brassard (son épouse Claude Tellier), ses frères et sœurs M. et Mme Jean Fortin, M. et Mme Jean-Louis Ste-Marie (Huguette). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons Boudrias et Cormier Ltée, 816, boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Charles de Mandeville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BRASSEUR (Paul-André)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-André Brasseur, époux d'Evelyn Turcotte, père de Ginette, Normand, époux de Diane Lacasse, Richard, Jeannine et Réjean. Il laisse aussi dans le deuil 7 frères, 2 sœurs, ainsi que sa petite-fille Karina. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 14h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

DE GRANDPRE (Desneiges)
A Montréal, le 10 novembre 1976 à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Desneiges Goyette, épouse de Louis Victor de Grandpré (décédé), elle laisse dans le deuil, son fils Marcel de Grandpré, professeur à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal, ses belles-sœurs: Mlle Lucienne de Grandpré, Mme Eucher Goyette et Mme Emilie Goyette, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4340, St-Denis, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Berthelville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBIEENS (Jules)
Au 172 Ste-Marie, Hull, le 8 novembre 1976, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Jules Desbieens. Outre son épouse, Hélène Lachapelle, il laisse ses parents M. et Mme Victor Desbieens (Alain, 4 frères André, et son épouse Marcelle Albert, Bruno, son épouse Monique Melançon, Donat et son épouse Huguette Dulude, Pierre et son épouse Louise Dulude, 2 sœurs Mme Louis Hatto (Aline) Jacqueline et son époux Henri Corriveau, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons Lionel Emond et Fils Inc., 271, boul. St-Joseph, Hull, pour se rendre à l'église St-Joseph, Hull, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sépulture.

DESCHAMPS (Sœur Emilienne)
Au Pavillon Ste-Anne, Lachine, à l'âge de 67 ans, est décédée Sœur Emilienne Deschamps, s.s.a. Elle laisse son frère le Père Charles-Emile Deschamps, c.s.v., ses sœurs: Mme René Le Siège, Mme Roch Pharaud, une belle-sœur Mme Lucien Deschamps et plusieurs neveux et nièces. Funérailles et inhumation ont eu lieu le 8 novembre dernier au Mont Ste-Anne, Lachine.

DESTEPHANO (François)
A Montréal, le 8 novembre 1976, à l'âge de 78 ans, est décédé M. François De Stephano, époux en 1res noces de feu Irène Labelle et en 2es noces de Fiore St-Jacques. Outre son épouse, il laisse ses enfants Jeannette, épouse d'Henri Dupuis, Maurice, époux de Fernand Paré, Jean-Paul, époux d'Huguette Schmidt, Marcel, époux d'Irène Mayo, Thérèse, épouse de Guy Bouthillier, Yolande, épouse de Jean-Claude Ducharme, Jacques, époux de Marie-Paule Péloquin, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

FLORENT (Rodrigue)
A Montréal, le 10 novembre 1976, à l'âge de 80 ans, est décédé Rodrigue Florent, époux de Rosalie Brisebois. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Mlle Marie-Jeanne Lucie)
A Montréal, le 9 novembre 1976, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Houle, fille de Ovide Houle et Célanire Filion. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 185 est, de Castelnau pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 h, a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Pierre Rémi)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Rémi Lazure, frère de Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Adrien)
A Montréal, le 10 novembre 1976, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Adrien Galarneau, époux de Marie-Rose St-Martin. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Adrien Jr, Joann, Rolland, époux de Claudette Martin, Marcel, ainsi que ses petits-enfants: Karoll, Daniel, Michel et Nancy. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2575, boul. Henri-Bourassa est à 10 h 40 pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAMACHE (Blanche)
A Montréal, le 10 novembre 1976, à l'âge de 72 ans, est décédée Blanche Caron, épouse d'Avancat Gamache. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Georges, Paul, Armand, Lucien, Maurice, Raymond et Thérèse. Elle laisse également cinq frères. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons Boudrias & Cormier Ltée, 816, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Clarice)
A Montréal, le 10 novembre 1976, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Aldé Gervais, née Clarice Rochon, mère de Monique, S.S.A. Elle laisse également deux frères, Cléophas Rochon et Roméo Rochon ainsi que son épouse, deux sœurs, Marguerite (Mme Hector Hémond) et Mme veuve Thérèse Casteau. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Poyer où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HÉBERT (Albino)
A l'Hôpital du Sacré-Coeur, le 10 novembre 1976, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Raoul Hébert, née Albina Maille. Elle laisse dans le deuil 4 filles, Jeannette (Mme Maurice Meilleur) Jacqueline (Mme Jacques Brunel), Pierrette (Mme Fernand Tassé), Claudette (Mme James Fedak), ainsi que sa sœur Mme Louise Cantin, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 5001 est, Henri-Bourassa à 9h30 pour se rendre à l'église St-Charles-de-Lachenaie, où le service sera célébré à 10h30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGALTY (Zoël)
A St-Eustache, le 10 novembre 1976 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Zoël Legalty, célibataire, fils de feu Adolphe Legalty et de feu Azélie Filatrault, demeurant au 368 Grand-Côte, St-Eustache. Il laisse ses sœurs, Mme veuve A. Lalonde, Mlle Rose Legalty, sa belle-sœur Mme veuve Ernest Legalty, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons Donat Martin & Fils, 105, rue St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h. à 7 h.

MARCOTTE (Agathe)
A Montréal, le 9 novembre 1976, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Agathe Marcotte, née Agathe Laplante, elle laisse dans le deuil, un fils Léopold, une fille Pauline (Mme Marcel Vandelaec). Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE-OUELLET (Alfredine)
A Montréal, le 10 novembre 1976, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Adrien Massicotte-Ouellet, née Alfredine Hudon, elle laisse ses enfants: Carmelle, épouse de Benoit Olivier, Gaston, Jean, Normand, Roger, Alphonse, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Boileau, angle Lacordaire, à 8 h 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h. p.m.

MORRIER (Anne-Suzanne)
A Chicoutimi, le 9 novembre 1976, à l'âge de 25 ans, est décédée Anne-Suzanne Morrier, fille de Suzanne Roussin et de Paul Morrier. Elle repose aux salons Gustave Gravel, 304 rue Racine à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant à 2 h.

NANTELL (Anatole)
A Montréal, le 10 novembre 1976, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Anatole Nantell, époux de Cécile Langevin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils André, époux de Louise Côté, ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1415, rue Fleury est, pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTELL (Églantine)
A la résidence St-Georges, le 9 novembre 1976, est décédée Églantine Bisailon, épouse de feu Joseph Nantell, mère de Madeleine, Maurice, Marcel, Magloire, et feu Marguerite, sœur d'Yvonne Durand et de Benjamin Bisailon. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 10 courant. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Direction funéraire Wilson, 123, boul. Maple, Châteauguay.

FRADETTE (Henri)
Le 13 novembre à 8 h, à l'église St-Albert-Le-Grand, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Henri Fradette. Parents et amis sont priés d'y assister. De son épouse.

LADOUCEUR (Raoul Dominique)
A Montréal, le 10 novembre 1976, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Raoul Dominique Ladouceur, époux d'Hélène Locas, père de René, c.s.v., et de Monique (Mme Réal Pénard). Il laisse aussi ses 3 petits-enfants: Benoit, Isabelle et Martin, ainsi que plusieurs frères et sœurs. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 9h45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

LACOMBE (Gilberte)
A Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Olivier Lacombe, née Gilberte Maheu. Elle laisse ses enfants Madeleine, épouse de Jean Fontaine, Georges-Aimé, époux de Réjeanne Gagnon, Richard, époux de Sylvia Loiseleur, Yolande, épouse de René Hébert, Micheline, épouse de Frank Marcogliese, Monique, Normand, époux de Diane Lecompte, Serge, époux de Pauline Coutu, Laurianne, épouse de Richard Boivin, Rachel, épouse de Jacques Frigon, Pierre et sa fiancée Murielle Bertrand, ainsi que 28 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. et A. Bazinet, 1922, boul. Rosemont, à 8h50 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTÉ (Jean A.)
Subitement à l'hôpital St-Luc de Montréal, le 9 novembre 1976 à l'âge de 65 ans est décédé M. Jean A. Monté, époux de Rolande Marquis, demeurant à Ste-Béatrix. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Jean L. (Louise Payette), Louis M. (Ginette Lemieux), Marc (Jocelyne Dagenais), ainsi que ses petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons E. Tétrault & Fils Ltée, 1559 rue Montarville, St-Bruno à 9h45 pour se rendre à l'église St-Bruno, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Fondation Québec des maladies du coeur 1455 Peel, seraient appréciés.

MORRIER (Anne-Suzanne)
A Chicoutimi, le 9 novembre 1976, à l'âge de 25 ans, est décédée Anne-Suzanne Morrier, fille de Suzanne Roussin et de Paul Morrier. Elle repose aux salons Gustave Gravel, 304 rue Racine à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant à 2 h.

MORRIER (Anne-Suzanne)
A Chicoutimi, le 9 novembre 1976, à l'âge de 25 ans, est décédée Anne-Suzanne Morrier, fille de Suzanne Roussin et de Paul Morrier. Elle repose aux salons Gustave Gravel, 304 rue Racine à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant à 2 h.

MORRIER (Anne-Suzanne)
A Chicoutimi, le 9 novembre 1976, à l'âge de 25 ans, est décédée Anne-Suzanne Morrier, fille de Suzanne Roussin et de Paul Morrier. Elle repose aux salons Gustave Gravel, 304 rue Racine à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant à 2 h.

MORRIER (Anne-Suzanne)
A Chicoutimi, le 9 novembre 1976, à l'âge de 25 ans, est décédée Anne-Suzanne Morrier, fille de Suzanne Roussin et de Paul Morrier. Elle repose aux salons Gustave Gravel, 304 rue Racine à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant à 2 h.

MORRIER (Anne-Suzanne)
A Chicoutimi, le 9 novembre 1976, à l'âge de 25 ans, est décédée Anne-Suzanne Morrier, fille de Suzanne Roussin et de Paul Morrier. Elle repose aux salons Gustave Gravel, 304 rue Racine à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant à 2 h.

MORRIER (Anne-Suzanne)
A Chicoutimi, le 9 novembre 1976, à l'âge de 25 ans, est décédée Anne-Suzanne Morrier, fille de Suzanne Roussin et de